

Des fiches pratiques pour informer le dirigeant ultramarin (DROM*) sur sa protection sociale et patrimoniale



MODE D'EMPLOI

La thématique et la classification des fiches

- A = Le fonctionnement de la protection sociale en France
- B = À la création de l'entreprise
- C = Pendant le développement de l'entreprise
- D = Face aux risques et aux aléas
- E = À la transmission de l'entreprise

Protection sociale du dirigeant ultramarin

ICHE B1 - SEPTEMBRE 2026

À la création de l'entreprise

Quels sont les avantages de la LODEOM à la création ?

Créer son entreprise en outre-mer est encouragé par les économies de charges sociales liées à l'application de la LODEOM (Loi pour l'Ouverture et le Développement Économique de l'Outre-Mer). Ainsi, le gouvernement a voulu renforcer l'exonération spécifique au créateur non-salarié pendant les 4 premières années.

ANALYSE DE L'EXPERT

Le dispositif est ouvert aux employeurs situés dans les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion) ainsi qu'à Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Avec la LODEOM, le créateur (quelle que soit l'activité de l'entreprise) est exonéré de cotisations sociales pendant les 24 premiers mois.

- **3^e année** : 75 % d'abattement si le revenu est inférieur à 150 % du PASS, soit 70 650 € en 2025 ;
- **4^e année** : 50 % d'abattement si le revenu est inférieur à 150 % du PASS, soit 70 650 € en 2025 ;

Exception dans l'abattement : les cotisations de Retraite Complémentaire des Indépendants (RCI) et cotisations invalidité/décès.

- **Au-delà des 4 ans**, application de la LODEOM de droits communs pour les TNS.

Décret 2017-972 du 9 mai 2017 relatif aux modalités de calcul aux dispositifs d'exonérations des cotisations de Sécurité sociale des travailleurs indépendants non agricoles en outre-mer.

Quels sont les différents statuts proposés ?

Tous les prévisionnels conduisent dès le départ à opter prioritairement pour une mise en société à gérance majoritaire pour bénéficier d'un statut de Travailleur Non Salarier (TNS).

Pour bénéficier des exonérations de cotisations sociales de la LODEOM, un statut de non-salarié est à privilégier.

LES CHIFFRES CLÉS

43 %
des chefs d'entreprise n'ont pas de contrat de prévoyance complémentaire.

73 %
des chefs d'entreprise souhaitent souscrire un contrat de prévoyance complémentaire.

Source : France Assurance 2023

CE QU'IL FAUT RETENIR

Les régimes d'exonération pour l'embauche d'un salarié

Elle s'applique sur les rémunérations des salariés et comporte deux régimes distincts :

 - **l'exonération de droit commun** : elle est accordée aux entreprises de moins de 11 salariés et aux entreprises de secteurs d'activités spécifiques, quel que soit leur effectif ;
 - **l'exonération renforcée** : elle comprend une majoration dont bénéficient les entreprises répondant à des critères particuliers (localisation géographique effectif, modalités d'imposition).

Pour bénéficier de l'exonération

 - L'entreprise doit être à jour de ses déclarations et cotisations à la Sécurité sociale.

BON À SAVOIR

Quelles sont les garanties de la prévoyance du chef d'entreprise à la SSI ?

 - Indemnités Journalières par suite d'une maladie ou un accident.
 - Congés maternité.
 - Rente d'invalidité.
 - Capital décès post-activité.
 - Capital décès en activité.

	Statut juridique	Statut social
Salarié	SAS / SARL (gérance minoritaire)	Cadre - Caisse Générale de la Sécurité sociale (CGSS)
Non-salarié	Entreprise individuelle, EURL, SARL	Indépendant - Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants (CPSTI)

En partenariat avec

AG2R LA MONDIALE

LES ENTREPRENEURS

Le sujet sous la forme d'une question

Les principales informations en résumé

Des données chiffrées pour appréhender le contexte

L'astuce ou le point de vigilance à ne pas manquer

www.amphitea.com



EN SAVOIR +

RETROUVEZ SUR NOTRE SITE L'ENSEMBLE DES FICHES ET LE LEXIQUE

* Départements et Régions d'Outre-Mer : Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, La Réunion



Le fonctionnement de la protection sociale en France

- A1. Comment fonctionne la protection sociale des régimes de base ?
- A2. Comment fonctionne la protection sociale complémentaire ?
- A3. Comment fonctionne un régime de retraite par répartition ?
- A4. Comment fonctionne un régime de retraite supplémentaire ?
- A5. Quels sont les atouts et les caractéristiques des acteurs de l'assurance de personne ?
- A6. Qu'est-ce que la LODEOM sur le plan social ?
- A7. Quels sont les dispositifs d'allègement fiscaux pour l'Outre-mer ?
- A8. Quelle protection sociale de la cheffe d'entreprise en cas de maternité ?
- A9. Pourquoi et comment s'informer de ses droits à la retraite pour le dirigeant d'entreprise ultramarin ?
- A10. La retraite du chef d'entreprise, comment ça marche après la réforme de 2023 ?



À la création de l'entreprise

- B1. Quels sont les avantages pour développer une activité en Outre-mer ?
- B2. Comment doit s'affilier un chef d'entreprise au CPSIT ?
- B3. Comment fonctionne la prévoyance obligatoire du chef d'entreprise à la Sécurité sociale des Indépendants ?
- B4. Quelle peut être la prévoyance complémentaire du chef d'entreprise ?
- B5. Quel statut social pour le dirigeant : salarié ou non salarié ?
- B6. Quelle est l'opportunité d'une transformation d'une entreprise individuelle en société ?
- B7. Comment organiser la rémunération pour le gérant majoritaire ?
- B8. Quels sont les conseils qui peuvent accompagner le futur chef d'entreprise ?
- B9. Qu'est-ce que l'assurance inclusive à la création d'entreprise ?
- B10. Quels sont les facteurs de pérennité pour une entreprise ?
- B11. Pourquoi s'intéresser au portage salarial lors de la création de son entreprise ?



Pendant le développement de l'entreprise

- C1. Que sont la productivité des cotisations sociales et son impact pour bien choisir son statut ?
- C2. Quelles différences entre l'assurance-vie et le PER ?
- C3. Quels sont les gains et les impacts de la LODEOM pour le chef d'entreprise
- C4. Comment utiliser les avantages sociaux pour recruter ses salariés ?
- C5. En cas d'arrêt de travail du salarié, quels sont les impacts liés à son ancienneté ?
- C6. Comment protéger socialement les dividendes du gérant majoritaire ?
- C7. Quelle est l'approche différenciante du Plan d'Épargne Retraite Obligatoire (PERO) ?
- C8. Comment associer ses salariés au partage des bénéfices ?
- C9. Qu'est-ce que l'Indemnité de Fin de Carrière du salarié (IFC) ?
- C10. Les conséquences de la réforme des retraites sur les salariés du dirigeant
- C11. Les conséquences de la réforme des retraites pour le dirigeant
- C12. Comment assurer la trésorerie de son entreprise ?
- C13. Pourquoi auditer sa protection sociale en tant que chef d'entreprise ?
- C14. Comment s'intéresser à la cession de mon entreprise ?



Face aux risques et aux aléas

- D1. Quels sont les nouveaux droits au chômage avec l'ATI (Allocation Travailleur Indépendant) ?
- D2. Qu'est-ce que la "garantie croisée entre associés", ou "club des associés" ?
- D3. Qu'est-ce que l'assurance "homme clé" ?
- D4. Comment bien rédiger la clause bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie ?
- D5. En cas de décès du dirigeant, quelle sera la pension de réversion versée au conjoint ?
- D6. Le rachat de trimestres pour le chef d'entreprise, comment ça marche ?
- D7. Comment protéger son patrimoine privé en cas de faillite professionnelle ?
- D8. Quelles conséquences de la faillite sur le chef d'entreprise ?
- D9. Chef d'entreprise et aidant familial ?



À la transmission de l'entreprise

- E1. Qu'est-ce que la retraite progressive ?
- E2. Qu'est-ce que le Cumul Emploi-Retraite (CER) ?
- E3. Qu'est-ce que la clause bénéficiaire de la garantie d'un emprunt ?
- E4. Comment anticiper la perte d'autonomie pour le dirigeant ?
- E5. Qu'est-ce que la transmission familiale ou la solution dite du "pacte Dutreil" ?
- E6. Quels supports financiers pour investir le fruit de la vente de son entreprise ?